

SUJET 36

Les PME-PMI, Source d'attrait de l'investissement étranger.

Depuis la récession économique consécutive la Seconde Guerre mondiale, petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries (PME-PMI) n'ont cessé de jouer un rôle de moteur de la croissance de la plupart des pays, aussi bien développés qu'en développement. Elles apparaissent aujourd'hui comme la pierre angulaire du développement humain, non seulement par leur contribution de plus en plus croissante au progrès économique, mais aussi et surtout par la pluralité des secteurs dans lesquels elles se trouvent.

Dans les pays très industrialisés comme le Japon, l'Allemagne, l'Italie, Israël et la France, les PME-PMI représentent plus de 70% des emplois industriels. Elles sont donc des bassins d'emplois et contribuent à la satisfaction des besoins toujours croissants des populations. Elles assurent en outre, ressentie! des exportations de ces pays tout en consolidant leur indépendance économique.

Dans les Etats africains, pendant longtemps, la base de industrialisation a été marquée par des choix en faveur des grandes industries à fort besoin de financement, parfois hors de portée des opérateurs privés. Au début des années 1980, la plupart des sociétés d'Etat ont commencé à disparaître, en raison des nombreux plans d'ajustement structurel, pour laisser la place aux PME. Dans un pays comme la Côte-d'Ivoire, on estime - en raison de l'absence de statistiques fiables - que le nombre de PME-PMI varie entre 4 000 et 5 000 entités. Elles représenteraient 86% des entreprises privées, contribueraient à hauteur 20% à la valeur ajoutée, réaliseraient 15% des investissements et procureraient 20% des emplois du secteur privé.

Le choix en faveur du libéralisme économique, accentué par la mondialisation, est le signe patent de la volonté ivoirienne d'encourager la création des PME-PMI et d'en taire l'alternative offerte pour infléchir la trop grande inclination de l'Ivoirien à préférer un emploi salarié dans le secteur public, devenu une denrée rare de nos jours. En optant pour une «industrialisation désormais orientée vers la conquête des marchés extérieurs, la Côte-d'Ivoire emprunte la voie de ce qu'il est convenu d'appeler les Dragons d'Asie. Les réformes entreprises depuis une décennie, visant à l'amélioration de l'environnement des affaires doivent consacrer l'arrimage de l'économie ivoirienne au train de la mondialisation et du libre-échange. En identifiant clairement ses forces et ses faiblesses, la Côte-d'Ivoire pourrait s'engager dans des choix stratégiques dominés par la réduction des coûts de facteurs, à même de lui assurer une compétitivité qui la rendait éligible aux critères des grandes multinationales en quête de délocalisation.

Au moment où le monde lui-même s'adapte à la division du travail qui fait de certaines localités les capitales de tel ou tel secteur d'activité, il est plus qu'impératif de comprendre la nécessité d'encourager la naissance de PME-PMI animées par des hommes et des femmes d'expérience. Bien organisées et ancrées dans une planification stratégique, ces PME-PMI couvrant divers secteurs et ayant une capacité de production avérée pourraient servir de « repères » et donc de sous-traitants pour de nombreuses multinationales porteuses de capitaux de savoir et savoir-faire.

Pendant plus de quarante ans les économies en développement particulièrement en Afrique, ont essentiellement reposé sur l'investissement - étranger, dont la finalité était la recherche du profit pour l'investisseur et la satisfaction des besoins nationaux pour les pays hôtes. Les nouveaux choix d'industrialisation, fondés sur les PME-PMI exportatrices de produits nationaux transformés et de savoir-faire, constituent la voie idoine pour attirer l'investissement étranger et assurer un développement économique harmonieux. Toutefois, il est nécessaire que nous admettions tous que seule une parfaite maîtrise des coûts des facteurs, doublée d'une capacité de production et de gestion des promoteurs, favoriser un afflux positif de l'investissement étranger. N'oublions pas qu'à l'heure de la mondialisation l'investisseur ne va que là où les avantages comparatifs sont attractifs.

Par GNAMIEN YAO,
Ancien ministre ivoirien de l'artisanat et des PME, consultant
Source Economica N°33 Février 2004

Questions :

Au regard du texte et de vos connaissances répondez aux questions suivantes :

Economique Générale :

- 1) Définition : a- récession économique, b- croissance économique,
c- libéralisme économique, d- libre échange.
- 2) « Dans les Etats africains pendant longtemps, .. des grandes industries... ». Enoncez sans les détailler les différentes stratégies d'industrialisation en Afrique.
- 3)
 - a) A quels objectifs économiques répond l'encouragement à la création des PME-PMI ?
 - b) Relevez et complétez au besoin les conditions d'attrait des investisseurs étrangers en Côte-d'Ivoire.

ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES :



- 1) Définition : - La sous-traitance, - La délocalisation, - La multinationale,
- L'environnement des affaires.
- 2) Pour la conquête des marchés extérieurs, quelles stratégies particulières proposez-vous aux PMI-PME ivoiriennes ? Expliquez.
- 3) « Bien organisé et encré dans une planification stratégique... ».
 - a) Décrivez les phases d'une planification stratégique.
 - c) Précisez son intérêt pour une PMI-PME.